

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1047

présenté par

Mme Pic, Mme Rabault, Mme Santiago, Mme Thomin, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 651 000
Préparation et emploi des forces	1 651 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 651 000	1 651 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mission "défense" prévoit pour 2023 une dotation en gazole de 33 036 867 millions d'euros correspondant à un volume de 20 600 m³ pour nos forces armées, en très légère augmentation par rapport au PLF 2022.

Le Gouvernement table sur un prix du baril de pétrole de 88 euros (90 dollars/Brent). Cette prévision ne tient pas compte de la grande volatilité des cours du baril liée à l'évolution du marché qui est actuellement fortement impacté par la dégradation de l'environnement international. En effet, les risques géopolitiques seront pourriront avoir un effet haussier sur les prix du pétrole et sont susceptibles d'entraîner une augmentation substantielle des dépenses de carburant de nos forces armées.

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés propose donc d'augmenter de 5% la dotation "gazole" allouée à nos forces armées, soit 1 651 000 euros pour tenir compte des incertitudes et risques internationaux qui pourraient venir impacter le prix du pétrole. Ceci tient compte de l'augmentation des tarifs de cession qui pourrait se poursuivre ainsi que du volume de carburant nécessaire à l'activité de nos forces armées en 2023 qui pourrait être plus importante.

Ainsi cet amendement :

- flèche 1 651 000 euros de crédits de paiement supplémentaires vers l'action "logistique et soutien interarmées" (au sein du programme "Préparation et emploi des forces");
- réduit de 1 651 000 euros les crédits de paiement de l'action "relations internationales et diplomatie de défense" (au sein du programme "environnement et prospective de la politique de défense").